

Sur la vaccination contre la maladie de Newcastle par virus « vivant »

Note complémentaire (1)

par L. PLACIDI

Je crois devoir faire remarquer qu'il n'est question nulle part dans la Note antérieure de l'utilisation de la souche Hitchner B le jour de l'éclosion. La critique de M. GORET ne me paraît donc pas justifiée. Mais elle le conduit à la discussion d'un point essentiel ; celui des rapports des « anticorps » neutralisants et du virus-vaccin adsorbé ou inoculé.

Je saisis l'occasion de la discussion que je me proposais de développer dans le travail qu'annonce la Note. M. GORET admet, avec d'autres auteurs étrangers, que le virus-vaccin donné le premier jour ne peut avoir aucun effet parce qu'il serait « neutralisé » par les « anticorps » naturels passés de la mère à l'œuf et au poussin. Cela implique d'abord que ces principes existent chez tous les sujets, vaccinés ou non. Or, cette assertion ne peut être acceptée sans réserve. Si, dans son ensemble, elle peut recéler une part d'exactitude, il est impossible de généraliser et il faut, en tout cas, l'interpréter de façon très nuancée.

Nous avons démontré, il y a quelques années, que l'embryon est sensible à l'inoculation jusqu'à la dernière période. Si on dose assez subtilement le « virus », il y a régulièrement des « rescapés » parmi les embryons inoculés, quel que soit le moment de l'inoculation. On peut ainsi arriver à obtenir un pourcentage intéressant de ces sujets insuffisamment infectés pour succomber. Quelques-uns éclosent normalement et, plus ou moins mal formés quelquefois, passent le stade des premiers jours et survivent. Or, on constate que ces poussins

(1) Voir ce Bulletin, n° 3, mars 1959, p. 117.

offrent une résistance considérable à l'infection et sont vaccinés pour très longtemps, peut-être pour toute leur vie.

D'autre part, les « anticorps » sont loin d'avoir disparu le jour où l'on commence à observer des cas de mort sur les sujets placés en milieu infecté.

Si on accepte le principe que ces « anticorps » neutralisent le virus-vaccin, pourquoi choisir, pour vacciner, le 7^e jour plutôt que le premier, car on ne voit pas de grande différence entre les deux et, pour ma part, je trouve un avantage certain à effectuer l'opération dans les heures qui suivent l'éclosion, avant que l'oiseau ait absorbé quoi que ce soit.

Les propriétés neutralisantes persistent assez longtemps avec des différences individuelles très sensibles et ne disparaissent même pas chez bon nombre de sujets et s'il fallait attendre leur disparition pour vacciner, l'opération ne devrait être pratiquée qu'assez tardivement, tandis que les poussins (1) sont, dès leur naissance, réceptifs à la contagion naturelle.

Ces faits nous ont amenés précisément à étudier la possibilité de vacciner l'embryon dans les derniers jours précédant l'éclosion. Travail d'intérêt spéculatif plutôt que pratique évidemment. Nous pensons dès maintenant qu'une résistance solide peut être conférée au poussin en inoculant l'embryon dans de telles conditions.

La nature du « vaccin » est ici primordiale.

Des précisions nous sont encore nécessaires pour obtenir des résultats moins aléatoires quant à l'éclosion et à la survie des sujets inoculés. Mais nous pouvons dès maintenant assurer que la vaccination est possible, ce qui réduit à néant l'argument de la neutralisation du virus que M. GORET pose comme base de contre-indication pour la vaccination le premier jour avec un vaccin « vivant ». Ce principe, admis par divers auteurs, non seulement pour la maladie de Newcastle, mais aussi pour d'autres viroses voisines, nous paraît mal fondé.

Les propriétés neutralisantes, que l'on peut mettre communément en évidence dans divers organismes réceptifs ou non à la maladie, ne peuvent selon nous être assimilés à

(1) Il s'agit, pour nous, des sujets de race pure ou importés à un jour. Nous avons à plusieurs reprises, noté le cas particulier des poussins de race autochtone.

des « anticorps » spécifiques. Des recherches en cours nous permettront de revenir plus longuement sur cet important problème.

Je confirme en outre qu'il s'agit bien, comme l'indique le titre de l'article, que M. le Secrétaire général a bien voulu préciser, d'un « échec suggestif » et non d'un accident plus ou moins en rapport avec les phénomènes météorologiques.

Je ne connais aucune relation des accidents survenus aux Indes ou en Egypte, que cite M. LISSOT, mais à propos d'une observation personnelle particulièrement intéressante, j'ai longuement étudié cette question dans un article intitulé : « Accidents consécutifs à la vaccination contre la maladie de Newcastle. Influence de la température ambiante. Rôles respectifs du vaccin et de l'hôte. » (*Bull. de l'Off. Int. des Epiz.* - T.45 - N° 5-6 - Mai-Juin 1956 - p. 393).